

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 42

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 AVRIL 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 17 Avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 avril 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Étaient présents : Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc, **Adjoints au Maire,**

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, KADDOURI Nourredine, Mme PEJOUX Claudine, **Conseillers Municipaux délégués,**

Mmes SIGNATE Rouguy, REDOUANE Wassila, M. WOHLGROTH Antoine, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. ROZENBERG Silvère, Mme MILLA Josiane, M. LE HYARIC Patrick, Mmes FAGARD Alice, RABAH Hana, MBONDO Thérèse, M. SANON Guillaume, Mmes LE MOINE Sandrine, YONNET Evelyne, ALVES Presilya, M. LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, YAOU El Abbassia, M. MENIA Fayçal, Mme LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, **Conseillers Municipaux,**

Excusés :

Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. PLEE Eric
M. SALVATOR Jacques
M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAÏRI Rachid
M. AIT BOUALI Omar

Représentés par :

Mme CHERET Magali
Mme DERKAOUI Mériem
Mme YONNET Evelyne
Mme VIGEANT Claire
M. LOGRE Benoît
Mme YAOU El Abbassia
Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : M. RABAH Hana.

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014029

Signataire : ABW/PC

OBJET : Désignation d'un représentant du conseil municipal pour siéger au sein du comité stratégique de la société du Grand Paris.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la Loi 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris ;

Considérant que l'article 7 de cette loi a institué un établissement public à caractère industriel et commercial dénommé "Société du Grand Paris", qui a pour mission principale de concevoir et d'élaborer le schéma d'ensemble et les projets d'infrastructures composant le réseau de transport public du Grand Paris et d'en assurer la réalisation, qui comprend la construction des lignes, ouvrages et installations fixes, la construction et l'aménagement des gares, y compris d'interconnexion, ainsi que l'acquisition des matériels roulants conçus pour parcourir ces infrastructures et, dans les conditions de l'article 16, leur entretien et leur renouvellement, dans les conditions prévues par la présente loi ;

Considérant que la Commune d'Aubervilliers, directement concernée par les activités et les projets défendus et portés par la Société du Grand Paris, a donc vocation à être représentée au sein du Comité stratégique de cet établissement public ;

A la majorité des membres du conseil, le groupe " Aubervilliers avance en confiance" ayant voté contre et le groupe "Agir pour Aubervilliers" s'étant abstenu

DELIBERE :

DESIGNE M. MONINO Jean-François, comme représentant de la Commune pour siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris.

Pour le Maire

Le 14^{ème} adjoint,

M. CHOUDER



Chouder

Reçu en Préfecture le : 23/04/2014

Publié le 23/04/2014

Certifié exécutoire le : 23/04/2014

Pour le Maire

Le 14^{ème} adjoint,

M. CHOUDER



Chouder